

Assemblée générale
Conseil de développement
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
Samedi 8 avril 2017 à Valderoure



Assemblée générale du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur Samedi 8 avril 2017 à Valderoure

Etaient présents :

Membres actifs du CdD : Stéphane Amour, Geneviève Campodonico, Patrick Comellas, Pierre Fabre, Catherine Jacquin, Alfredo Jakubowski, Serge Léonard, Ivan Martouzet, Laurent Parzy, René Perier, Catherine Séchet, Françoise Simon, Nicole Trevet, Henri Spini ;

Membres associés du CdD : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (Jacques Varrone, Vice-Président du PNR), Conseil scientifique du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (Jean-Marie Castex), Les amis de Thorenc et des environs (Chantal Jeremenko), Les Amis du Parc (Nicole Trevet), Aqui sien ben (Laurent Parzy), UD CLCV - 06 (Jacques Gleye), Association de défense des consommateurs du canton de Saint-Auban (Patrick Comellas), CEN PACA (Henri Spini) ;

Membres sympathisants du CdD : Jacques Varrone, Joëlle Giraud, Jean-François Porthé, Patricia Comellas

Etaient représentés : Alejandro Barrera de Paz, Marie-José Caccialupi-Richier, Coralie Culo, ,) ;

Autres participants et invités : Clémence Bodin (ambassadrice du Parc), Elisabeth Gallien (directrice du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur), Jean-Paul Henri (Maire de Valderoure), Yves Pascal (délégué suppléant au PNR de Saint-Auban), Jean-Pierre Rozelot (Président du Conseil de développement du Pays de Grasse)

S'étaient excusés : Esther Aimé, Marc Basacco, Mireille Boule, Loïc Dombreval, Damien Fichel, Charles-Ange Ginesy, Marc Joanny, Isabelle Johr, Gérard Lombardo, Pascale Luiggi, Jean-Pierre Mascarelli, Ahcène Mebarek, Eric Mèle, Guy Papetti, Georges Sebastiani, Laurence Trastour-Isnard, Jérôme Viaud, Maya Vitorge,

Lieu : Salle du conseil municipal, Valderoure

Ordre du jour :

13h45 à 14h30 : Projection du Film « La Relève »

réalisé par Pierre Valet dans le cadre du groupe de travail agriculture du Conseil de développement. Ce film valorise quelques expériences réussies en agriculture sur le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

14h30 à 16h15 : Assemblée générale ordinaire

16h15 à 16h45: Collation autour des produits du Parc naturel régional

Projection du Film « La Relève »

Le film projeté est disponible ici : [La Relève, l'agriculture en Préalpes d'Azur](#)

Ont été abordés après la projection :

- Le film est à la disposition de tout à chacun mais le Conseil de développement souhaite accompagner ce document dans sa diffusion dans les villages du Parc, afin de mettre en débat les différents sujets révélés par ce film (notamment la question foncière) et ainsi faire exprimer et recueillir les paroles citoyennes du territoire.



- La place de l'agriculture biologique dans le film : diversité des agricultures sur le territoire
- Les possibilités pour s'installer dans l'avenir pour ce territoire : perspective de croissance ou contrainte ?

Le territoire possède de nombreuses friches et des opportunités existent. Cependant, il existe certaines contraintes, plus ou moins perçues et atténuées par les outils qui permettent de les surmonter quand ils existent. Cela permet d'innover, d'adopter d'autres techniques, de travailler ensemble pour que les contraintes deviennent des opportunités.

- La question du mitage des terrains avec de nombreux propriétaires, qui ne sont pas toujours favorables à l'installation agricole.
- Une vision historique du territoire apportée par M. Varrone : ce territoire s'appelait les Hauts plateaux de la Provence orientale. Au 15^{ème} siècle, un rapport du Royaume relate ce qu'il se passait sur ce plateau : les inspecteurs y ont précisé que ces contrées étaient les plus riches du royaume. Au 19^{ème} siècle, il y avait autant d'habitants à Cannes qu'à Coursegoules. Jusqu'en 1950, l'agriculture était vraiment dynamique, surtout l'élevage. Le territoire a donc un fort potentiel agricole, les terres y sont et le marché est présent. L'animation foncière est donc nécessaire et constitue un véritable challenge.
- Quelle politique agricole, quelle politique foncière et comment nourrit-on les habitants du territoire ? Les différents outils mobilisés, existants et à créer, pour la commercialisation de demain et pour la mobilisation du foncier peuvent apporter des réponses. Aujourd'hui, les citoyens disposent d'outils pour agir et se mobiliser, notamment pour l'achat de foncier.

SECONDE PARTIE : ASSEMBLEE GENERALE 2017

La convocation à l'assemblée générale comprenait l'ordre du jour suivant :

- 1 - Introduction
- 2 - Rapport moral et rapport financier pour l'année 2016 (débat, vote et quitus)
- 3 - Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2017 (débat et vote)
- 4 - Election des membres du Conseil d'administration (renouvellement du second tiers - vote)
- 5 - Questions diverses

Etaient disponibles sur le site internet du Conseil de développement (www.cddpnr06.org) à la rubrique « Assemblée générale 2017 » de l'onglet « Actualités », les documents suivants :

- L'ordre du jour, la convocation et l'invitation de la présente assemblée générale ;
- Le rapport d'activité 2016 ;
- Le rapport financier 2016, comprenant le bilan financier et le bilan comptable 2016
- Le projet de programme d'actions pour l'année 2017 ;
- Le projet de budget prévisionnel pour l'année 2017 ;

Introduction

M. Ivan Martouzet en sa qualité d'administrateur de l'association et membre du bureau propose de présider l'Assemblée générale ordinaire (AGO). Mme. Catherine Séchet, membre du Conseil de développement se propose d'en assurer le secrétariat.

A défaut d'autres propositions et d'objections, ces propositions sont validées.

Le Président constate que dix-huit sur trente-cinq membres à jour de leur cotisation 2016 avec voix délibératives et que la totalité (dix-neuf) des membres à jour de leur cotisation 2017 avec voix délibératives sont présents ou représentés.

Le président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La [présentation faite lors de cette assemblée générale est disponible sur le site internet](#).

Rapport moral et rapport financier pour l'année 2016

■ Rapports moral et d'activités 2016

Ivan Martouzet et René Perier, représentant le bureau du Conseil d'administration et Renaud Dumas ont ensuite présenté le rapport moral de l'association disponible sur le site internet du Conseil de développement.

Les principales actions et quelques chiffres de l'année 2016 ont ensuite été rappelés. Parmi ceux-ci :

- 41 membres dont 8 associations
- Plus de 18 ateliers de travail et réunions du CdD
- 6 réunions publiques
- Plus de 600 heures bénévoles et 35 000 € d'apports bénévoles

Parmi les principales actions 2016 du Conseil de développement, ont été citées :

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- ❖ **Les réflexions sur les énergies renouvelables** dont la participation à l'association de préfiguration de la coopérative PeP2A et l'organisation d'une journée dans le cadre des journées de transition citoyenne
- ❖ **Les réflexions sur le tourisme durable**, avec la poursuite de l'expérimentation de la dynamisation de l'itinérance pour développer un tourisme rural de qualité :
 - Travail de recherche bibliographique et documentaire
 - Proposition d'itinéraire historico-culturel
- ❖ **Les réflexions sur l'agriculture et le foncier**, avec la réalisation du film valorisant les expériences réussies en agriculture, la rédaction des articles 'de saison et local c'est l'idéal', l'animation du dispositif 'porteur de paroles' sur l'alimentation, la réalisation d'une carte interactive des agriculteurs du PNR et l'élaboration d'une proposition de méthode pour une expérimentation de diagnostic foncier à Aiglun
- ❖ **Le Projet l'Estéron l'eau en partage**, avec l'organisation de 2 demi-journées d'information sur le label « Rivières sauvages », l'organisation et la réalisation d'un voyage d'études en Chartreuse et la réalisation et l'édition du bilan de la démarche « l'Estéron, l'eau en partage ».
- ❖ **Les réflexions sur la participation citoyenne**, avec la participation active aux travaux de Territoires citoyens, réseau régional des Conseils de développement ainsi que la finalisation de la démarche d'évaluation du CdD et l'émergence de propositions.
- ❖ **L'éducation au territoire**, avec l'organisation d'une journée autour du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Celestin Freinet et la participation aux « Rendez-vous du Parc ».
- ❖ **La poursuite de l'animation du réseau de correspondants du CdD du PNR**, grâce à l'appui de volontaires du service civique, avec l'expérimentation d'outils de communication et l'organisation de rencontres et formations.
- ❖ **Les réflexions sur les paysages** avec l'accompagnement du Syndicat mixte dans l'élaboration d'un plan de paysage et d'un observatoire photographique participatif des paysages et, dans ce cadre, l'animation d'une exposition itinérante sur les paysages.
- ❖ **La participation au GAL Alpes et Préalpes d'Azur.**

Le rapport d'activités 2016 complet du Conseil de développement est disponible sur le [site internet de l'association](#).



■ **Rapport financier 2016**

La mise en œuvre de ces actions repose sur une mobilisation bénévole importante. En 2016, cela représente plus de **45 réunions** (réunions et ateliers de travail publics et privés), environ **600 heures de présence** aux réunions, plus de **11 000 kilomètres** parcourus et environ **1,5 Equivalent temps plein bénévoles** (environ 3150 h).

Ces apports bénévoles représentent donc plus de 35 000 euros.

Le budget voté lors de l'AG2016 a dû être revu à la baisse suite à la suppression générale des subventions régionales aux conseils de développement de la région PACA,

Initialement fixé à l'équilibre à 27 020 €, il a été restructuré pour tenir compte de la baisse de 13 000€ de subvention et a été arrêté par décision du Conseil d'administration à 14 820 € (voir le tableau de suivi du budget prévisionnel)

Les ressources du Conseil de développement ont donc été essentiellement basées en 2016 sur :

- Les subventions du Syndicat mixte et de la Région (pour le poste du chargé de mission) : 3 000 € du Syndicat mixte pour les actions 2016 et de 6 750 € pour le poste du Chargé de mission (poste soutenu en 2016 par une dernière subvention du Conseil régional de 27 000€)
- Les contributions des membres :
 - des adhésions et dons pour 1 090€
 - les contributions bénévoles

En 2016, les procédures comptables de l'association ont pu être confortées :

- Numérotation des pièces comptables selon une nomenclature précise
- Saisie des dépenses/recettes dans un tableur de l'ensemble des dépenses recettes pour le suivi de trésorerie et les rapprochements bancaires
- Double saisie des dépenses/recettes dans logiciel Comptable CitizenPlace pour contrôle et comptabilité

L'ensemble du rapport financier et ses tableaux est disponible ici :

http://cddpnr06.org/images/stories/organisation_cdd/AG_2017/2017-03-15_suivi_depenses_recettes_2016.pdf

Des questions portent sur :

- la faible proportion des charges de personnels alors qu'un chargé de mission accompagne l'association : un rappel est fait sur la mise à disposition par le Syndicat mixte du Parc d'un temps de travail d'un agent, qui bénéficie d'une subvention régionale destinée à l'animation des Conseils de développement.
- l'attribution du reliquat financier comme « report à nouveau » ou sur un « fond associatif »
- la suppression des subventions régionales pour tous les Conseils de développement de la Région. L'ensemble des CdD de PACA s'est mobilisé au sein de Territoires Citoyens pour faire changer les choses mais cela n'a pas suffi. Il est proposé que chaque citoyen envoie un courrier à la Région pour dénoncer cette suppression.

Après quelques échanges, l'Assemblée générale approuve le rapport moral 2016, qui inclut le rapport d'activités 2016.

L'Assemblée générale approuve le rapport financier 2016 et le report à nouveau.

Quitus est donné aux administrateurs exécutifs pour l'exercice 2016.

Programme d'activités et budget prévisionnel pour 2017

Les membres référents des groupes de travail du Conseil de développement ont présenté le projet de programme d'activités 2017 afin d'en discuter et de l'enrichir avec l'ensemble des participants.

❖ Energies renouvelables

- Poursuite de l'appui au développement de la SCIC Pôle éner' éthique des Préalpes d'Azur (PEP2A).
- Animation de débats sur la transition énergétique, avec l'élaboration d'un programme de conférence : sur le chauffage solaire, sur les scénarios NegaWatt (2017-2050), etc.
Il est rappelé qu'un courrier adressé au Président du Parc proposait l'organisation de débats publics, en lien avec le Conseil scientifique, pour engager les discussions sur les panneaux photovoltaïques, le poste source et la question du logis du Pin.
- Enfin, il est proposé de sensibiliser les communes pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les villages. La communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'est déjà engagée à déployer une borne de recharge par commune. Ce déploiement pourrait être également un élément structurant pour le développement d'une itinérance douce en véhicule électrique.

❖ Tourisme durable :

Poursuite des actions et des réflexions sur la promotion d'un tourisme rural de qualité :

- Accompagnement des initiatives du Syndicat mixte et notamment du schéma de l'itinérance.
- Itinérance : finalisation de l'itinéraire proposé en 2016.
- Réflexion critique sur le tourisme durable dans le PNR et mise en débat.

❖ Agriculture :

- Poursuite des articles « De saison et local c'est l'idéal » et vidéos.
- Diffusion et animations autour du film « La Relève ».
- Mise en œuvre de la méthode de diagnostic foncier à Aiglun : ce type d'action est mis à mal par la diminution des financements régionaux car l'appui de stagiaires est indispensable. Ces expérimentations sont donc malmenées.
- Poursuite d'une réflexion prospective sur les évolutions de l'agriculture dans le Parc.

❖ Eau :

- Participation à la labellisation Rivières Sauvages ;
- Réalisation d'une vidéo sur l'Estéron, mettant en valeur les dynamiques positives de valorisation et de protection du bassin versant ;
- Travail sur un observatoire participatif toujours en prévision, mais dépend également de la mobilisation citoyenne et des stagiaires. Le Syndicat mixte lance un travail d'ensemble sur l'information territoriale et les inventaires de données importantes → une coordination sera faite dans le cadre des groupes projets ;
- Des sujets de débats pourraient également être développés : la question de l'eau et de l'agriculture, la question du partage de l'eau, du devenir des rivières en fonction du changement climatique, du développement des activités, etc.
- Il est dit que le Parc a un rôle à jouer dans la protection de l'eau.

❖ Paysage :

- Participation au **plan de paysage** du PNR et à l'observatoire photographique participatif des paysages. Il est rappelé qu'un petit fascicule sur l'architecture dans l'Estéron et les Préalpes de Grasse a été transmis au Syndicat mixte.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

❖ Participation citoyenne :

- Mise en œuvre des préconisations de l'évaluation du CdD.
- Citoyenneté : Poursuite des réflexions sur l'exercice de la citoyenneté à travers la participation.

Dans ce cadre, le projet européen GAYA est évoqué, pour impliquer les jeunes dans les décisions publiques. Il est demandé au Conseil de développement s'ils souhaitent se saisir du sujet.

❖ Renforcement des capacités du CdD d'animation de la participation citoyenne :

- mobilisation des habitants et associations du territoire : renforcement du partenariat associatif.
- développement des outils et méthodes participatives : Open data et OpenStreetMap etc.
- communication du CdD > lettre d'information, agenda....

❖ Participation au GAL Alpes et Préalpes d'Azur

Le budget prévisionnel 2017, [disponible ici](#), est ensuite présenté.

Après délibération, l'Assemblée générale approuve le programme d'activités 2017 et le budget prévisionnel 2017.

Election des membres du Conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le second tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme. Marie-José Caccialupi-Richier, M. René Perier et M. Pierre Fabre.

Il est fait appel à candidatures.



René Perier, Pierre Fabre et Stéphane Amour sont candidats.

Les trois candidats : M. Pierre Fabre, M. René Perier et M. Stéphane Amour sont élus à l'unanimité.

Stéphane Amour, rejoint donc le CA. Egalement membre du CdD de la CASA, il souhaite s'investir dans le devenir de ce territoire du Moyen et haut Pays car il partage les valeurs défendues dans la charte du Parc.

A la suite de ces assemblées générales, les participants ont pu déguster une collation de produits du Parc naturel régional, composé de pains de la boulangerie de Valderoure avec la farine de Sandrine Giraud (agricultrice à Valderoure) et de Frédéric Devésa (paysan-boulangier à Valderoure), de chouquettes de la boulangerie de la Doire (Valderoure), de saucissons et de bière bio 'La Storia' (Stéphane et Valérie Maillard, Valderoure), de miel des Ruchers de Sallagriffon (Famille Bonnard), de confitures et jus de fruit de la Famille Fabre (La Sagne, Briançonnet) et par du vin issus de l'agriculture biologique.

Valderoure, le 8 avril 2017